MAIRIE DE SENNECEY-LES-DIJON

Note de présentation brève et synthétique du COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par l'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) en date du 7 août 2015, prévoit désormais qu'« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

C'est dans ce cadre que la présente note a été élaborée. Elle sera disponible sur le site internet de la commune www.commune-sennecey-les-dijon.fr.

Version définitive du 03/03/2021 – Approbation par le Conseil municipal

5, rue de l'Eglise
21800 SENNECEY-LES-DIJON
Tel : 03.80.47.00.12
Info.sennecey@wanadoo.fr

SOMMAIRE

1. BUDGET PRINCIPAL - Synthèse de l'exécution budgétaire 2020
   1.1. Présentation synthétique des résultats 2020
   1.2. La section de fonctionnement
   1.3. La section d'investissement
   1.4. La dette communale

2. BUDGET ANNEXE Cellules Commerciales - Synthèse de l'exécution budgétaire 2020
   Présentation synthétique des résultats 2020

3. PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE

1. BUDGET PRINCIPAL - Synthèse de l'exécution budgétaire 2020

1.1. Présentation synthétique des résultats 2020

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		156 284,68 €	198 288,92 €		198 288,92 €	156 284,68 €
Opérations de l'Exercice	1 435 522,55 €	1 680 913,91 €	602 825,44 €	502 272,96 €	2 038 347,99 €	2 183 186,87 €
Totaux	1 435 522,55 €	1 837 198,59 €	801 114,36 €	502 272,96 €	2 236 636,91€	2 339 471,55 €
Résultats de clôture		401 676,04 €	298 841,40 €			102 834,64 €
Restes à réaliser			254 131,30 €	297 897,84 €	254 131,30 €	297 897,84 €
Totaux cumulés	1 435 522,55 €	1 837 198,59 €	1 055 245,66 €	800 170,80 €	2 490 768,21 €	2 637 369,39 €
Résultats		**401 676,04 €**	**255 074,86 €**			**146 601,18 €**

L'exécution du budget 2020 fait donc apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de **401 676,04 €** ;
- Un déficit d'investissement de 298 841,20 €. Compte tenu des restes à réaliser (dépenses et recettes engagées mais non encore réglées), il est constaté un déficit de **255 074,86 €.**

Ces résultats seront affectés au budget 2021 comme suit :

- R 1068 – Excédent de fonctionnement en couverture du déficit d'investissement pour **255 074,86 €** ;
- R 002 – Résultat de fonctionnement reporté pour **146 601,18 €** ;
- D 001 – Solde d'exécution de la section investissement reporté pour **298 841,40 €.**

1.2. La section de fonctionnement

a. *Les recettes réelles de fonctionnement*

Les recettes cumulées de fonctionnement de l'exercice 2020 s'élèvent à **1 837 198,59 € y compris l'excédent de fonctionnement dégagé en 2019** (156 284,68 €). Par rapport à l'année 2019, l'évolution des recettes cumulées est de **+ 1,71 %** (+ 30 803,72 €).

Evolution des recettes de fonctionnement / Population

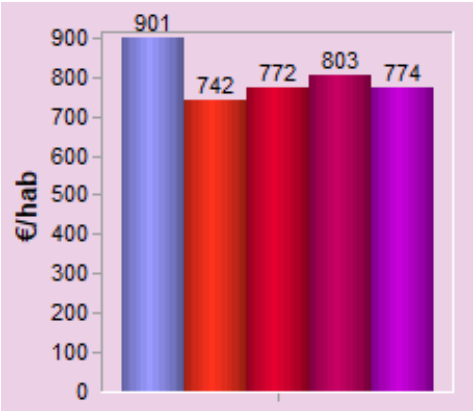

Recettes courantes par habitant

En ne prenant en compte que les recettes de l'exercice 2020 (opérations de l'exercice 2020), les recettes s'élèvent à **1 680 913,91 € contre 1 748 925,73 € en 2019** soit une diminution de **– 3,89 %** (- 68 011,82 €).

Ainsi, l'évolution négative des recettes totales traduit une baisse des recettes de fonctionnement / habitant telle qu'elle est présentée ci-contre.

Légende
France 2018
Réalisé 2017
Réalisé 2018
Réalisé 2019
Réalisé 2020

Après une évolution positive des recettes de fonctionnement depuis 2017, l'année 2020 est marquée par une diminution de celles-ci, du fait, en particulier, de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2020 se répartissent comme suit :

Chapitre	*Désignation*	CA 2019	CA 2020	Evolution	%
013	Atténuations de charges	37 933,70 €	26 589,18 €	- 11 344,52 €	*- 29,91 %*
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	156 994,15 €	116 727,50 €	- 40 266,65 €	*- 25,65 %*
73	Impôts et taxes	1 238 349,58 €	1 253 314,70 €	+ 14 965,12 €	*+ 1,21 %*
74	Dotations, subventions et participations	249 597,46 €	268 392,13 €	+ 18 794,67 €	*+ 7,53 %*
75	Autres produits de gestion courante	11 490,08 €	3 182,16 €	- 8 307,92 €	*- 72,31 %*
77	Produits exceptionnels	43 150,62 €	8 276,66 €	- 34 873,96 €	*- 80,82 %*
042	Opérations d'ordre	11 410,14 €	4 431,58 €	- 6 978,56 €	*- 61,16 %*
	TOTAL RECETTES	**1 748 925,73 €**	**1 680 913,91 €**	**- 67 942,26 €**	***- 3,88 %***

- ***Chapitre 013 : Les atténuations de charges***

Ce chapitre correspond aux remboursements perçus par la commune sur les frais de rémunération du personnel (remboursement d'assurance lors d'arrêt de travail).

- ***Chapitre 70 : Les produits des services, du domaine et ventes diverses***

Les produits de ce chapitre correspondent au paiement des usagers des services publics (cantines scolaires, accueils périscolaires et Centre de Loisirs, Médiathèque, stages sportifs, concessions du cimetière …) mais également aux remboursements de prestations par d'autres communes ou EPCI.

La baisse importante constatée (- 25,65 % % représentant – 40 266,65 €) est liée en très grande majorité à la situation sanitaire (covid-19) subie en 2020 qui a entrainé :

COVID-19

- un confinement de mars à mai 2020 avec une conséquence sur les recettes liées aux services périscolaires (- 8324,93 € sur le Centre de Loisirs, - 3 783,73 € sur les accueils périscolaires du matin et du soir, - 23 440,83 € sur la restauration scolaire) ;
- une annulation des festivals de théâtre et de musique ayant une incidence sur les recettes perçues à ces occasions (- 2 293,00 €) ;
- une absence de reprise des activités sportives baby-gym à la rentrée de septembre 2020 (-872,00 €).

-> Soit 96,1 % de la perte de recettes constatée (38 714,49 €).

- ***Chapitre 73 : Les impôts et les taxes***

Les produits de ce chapitre correspondent aux impôts « ménages », à la taxe sur la publicité extérieure, la taxe sur les droits de mutation mais également aux participations du Grand Dijon (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire).

Une hausse globale de + 1,21 % représentant + 14 965,12 € est constatée sur l'exercice 2020. Néanmoins, dans le détail, des évolutions diverses apparaissent :

- Une hausse des recettes issues de la fiscalité locale provenant du dynamisme des bases en 2020 représentant + 28 271 € soit + 2,73 % (revalorisation des bases de + 1,02 % et évolution physique des bases de + 1,71 %).
- Une hausse modérée de la Taxe Additionnelle sur les Droits de Mutation (+1 032,31 € soit + 2,39 %).
- Une baisse de l'attribution de compensation versée par Dijon Métropole suite aux transferts des compétences Tourisme, Electricité et GEMAPI (- 4 098,00 € soit – 39,20 %).

- taux constant (- 8 071,32 € soit – 19,38 %). Cette diminution est exclusivement due à un rattrapage perçu en 2019 sur des exercices antérieurs.
- Une baisse de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (- 1 329,87 € soit – 9,41 %) provenant de la baisse des annonceurs sur les bulletins municipaux (en volume + changement d'imputation des recettes perçues).

- ***Chapitre 74 : Les dotations, subventions et participations***

Les produits de ce chapitre correspondent aux dotations versées par l'Etat mais également aux participations d'autres organismes (caisse d'allocations familiales notamment) et d'autres communes.

Une augmentation sensible de ce chapitre est constatée entre 2019 et 2020 (+ 18 794,67 € soit + 7,53 %). Néanmoins, dans le détail, des évolutions diverses apparaissent :

- Une nouvelle baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat de – 9 745,00 € (- 11,90 %) due à la péréquation et à la baisse de la population.
- Une baisse du Fond de Compensation de la TVA (FCTVA) sur les dépenses d'entretien du patrimoine bâti de – 1 395,00 € (- 46,12 %). Cette baisse a été compensée par l'inscription en investissement, sur l'exercice 2020, des dépenses non prises en compte par l'Etat pour une récupération du FCTVA sur l'exercice 2021.
- Une baisse de la Dotation de Recensement de – 3 819,00 € (-100 %). Cela s'explique par la réalisation, en 2019, du recensement de la population sur la commune et par sa compensation financière par l'Etat.
- Une hausse importante du compte 74718 (autres recettes d'Etat) de + 5 469, 56 € (+430,62 %) liée :
  - A la situation sanitaire « Covid-19 » pour un montant total de 4 893,40 € : aide exceptionnelle pour le fonctionnement du Centre de Loisirs durant l'été 2020 pour 4 600,00 € et dotation à l'achat de masque pour 293,40 €
  - A diverses compensations telles que la dotation à la protection fonctionnelle des élus pour 117,00 € (nouveauté 2020), service minimum d'accueil suite aux grèves des enseignants de décembre 2019 pour 205,66 €.
- Une hausse importante du compte 7478 (recettes des autres organismes) liée aux versements perçus par la Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or de + 26 712,80 € (+ 23,87 %) du fait :
  - Des modifications de versement des acomptes dans le cadre de la CTG (passage d'un acompte de 50 % auparavant à 70 % à compter de 2020) soit une incidence de + 15 550,00 €
  - De la perception des aides relatives au Plan Mercredi pour 2 040,00 €
  - Du volume en hausse des accueils réalisés en 2019 pour 9 120,00 €

Zoom sur la Dotation Globale de Fonctionnement (Dotation Forfaitaire + Dotation Solidarité Rurale)

Dotation Globale de Fonctionnement / Population

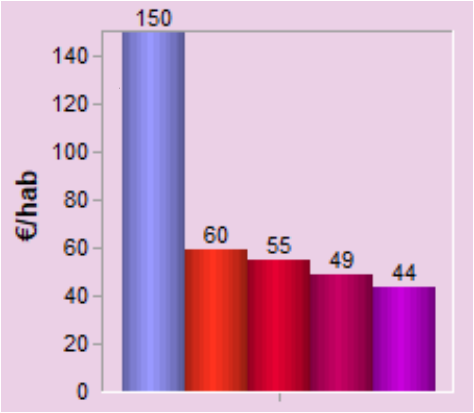

Produit de la dotation globale de fonctionnement (DGF) par habitant

En 2013, la commune avait perçu, au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement, un montant de 249 801 €.
En 2020, ce montant s'élève à 94 820,00 € soit une baisse de – 62,04 % en 7 ans.
Entre 2013 et 2020, une perte cumulée pour la commune de l'ordre de – 713 189,00 € est constatée représentant, en moyenne – 142 640,00 € / an environ.

Légende
France 2018
Réalisé 2017
Réalisé 2018
Réalisé 2019
Réalisé 2020

- ***Chapitre 75 : Les autres produits de gestion courante***

Les produits de ce chapitre correspondent essentiellement aux revenus des locations des salles municipales (Centre Polyvalent et Espace Saint Maurice). Ce chapitre enregistre une baisse importante de – 8 307,92 € (-72,31 %) liée :

COVID-19

- A la situation sanitaire rencontrée en 2020 qui a conduit à une baisse importante des locations de salles communales de – 8 676,63 € (- 75,53 %) ;
- Une hausse des autres produits de gestion courant de + 368,71 € liée à la nouvelle imputation budgétaire des recettes provenant des annonceurs sur les bulletins municipaux.

- ***Chapitre 77 : Les produits exceptionnels***

Les produits de ce chapitre correspondent aux remboursements des assurances lors de dommages constatés sur le domaine public ou privé communal. Elle comptabilise également les cessions immobilières et l'annulation des mandats de fonctionnement réalisés sur des exercices antérieurs.

Entre 2019 et 2020, une forte évolution est constatée de – 34 873,96 € (- 80,82 %) liée essentiellement à la cession de l'atelier municipal intervenue au début de l'année 2019 (pour 42 000,00 €) contre la cession d'un remorque des ateliers municipaux en 2020 (pour 200,00 €) soit une incidence de – 41 800,00 €.

Cette baisse est compensée par l'annulation de mandats pour 7 775,70 €. Ces opérations proviennent du passage de la section fonctionnement à la section investissement d'un certain nombre de factures initialement imputées en fonctionnement durant l'exercice 2019 et liées à l'entretien du patrimoine bâti (perception du FCTVA).

- ***Chapitre 042 : Les opérations d'ordre***

Ce chapitre concerne notamment la valorisation de travaux effectués en régie mais également les plus-values réalisées lors d'une cession immobilière. La hausse constatée entre 2019 et 2020 est donc directement aux cessions réalisées (sortie du patrimoine comptable).

b. Les dépenses réelles de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement hors travaux en régie / Population

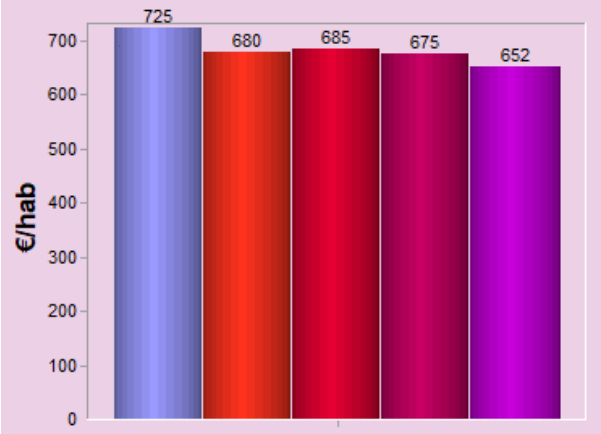

Evaluation de la charge totale de fonctionnement par habitant

Les dépenses totales de fonctionnement de l'exercice 2020 s'élèvent à **1 435 522,55 €** (les opérations d'ordre sont de 24 903,20 € -> dotation aux amortissements et valeurs comptables des cessions). Par rapport à l'année 2019, l'évolution des dépenses de fonctionnement est de - 6,51 % (- 100 007,49 €). En ne tenant compte que des opérations réelles (hors opérations d'ordre), on assiste à une diminution des dépenses plus faible (- 3,50 % représentant - 51 228,93 €).

Légende
France 2018
Réalisé 2017
Réalisé 2018
Réalisé 2019
Réalisé 2020

Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit :

Chapitre	*Désignation*	*2019*	*2020*	*Evolution*	*%*
011	Charges à caractère général	354 993,81 €	298 547,43 €	- 56 446,38 €	*- 15,90 %*
012	Charges de personnel et frais assimilés	953 919,37 €	956 112,14 €	+ 2 192,77 €	*+ 0,23 %*
014	Atténuations de produits	13 754,00 €	13 150,00 €	- 604,00 €	*- 4,39 %*
65	Autres charges de gestion courante	106 255,16 €	114 742,41 €	+ 8 487,25 €	*+ 7,99 %*
66	Charges financières	32 667,94 €	26 697,37 €	- 5 970,57 €	*- 18,28 %*
67	Charges exceptionnelles	258,00 €	1 370,00 €	+1 112,00 €	*+ 431,01 %*
042	Opérations d'ordre	73 681,76 €	24 903,20 €	- 48 778,56 €	*- 66,20 %*
	TOTAL DEPENSES	**1 535 530,04 €**	**1 435 522,55 €**	**- 100 007,49 €**	***- 6,51 %***

- ***Chapitre 011 : Charges à caractère général***

Ce chapitre correspond aux achats divers, énergie-électricité, combustibles, carburants, fournitures scolaires, entretien de matériel, de bâtiments, de terrain, télécommunication, assurances… etc.

La baisse de – 56 446,38 € (- 15,90 %) constatée peut s'expliquer majoritairement comme suit :

- La crise sanitaire rencontrée en 2020 a produit des effets directs sur le niveau de dépenses :
  - Une baisse des prestations de services et notamment des frais de fourniture des repas scolaires pour un montant de - 16 000,00 € environ ;
  - L'annulation des manifestations habituellement organisées sur la commune (marché gourmand, festival de musique notamment) pour un montant de – 8 000,00 € environ ;
  - L'annulation de frais de transports pour les activités scolaires et enfance (dont séances de natation scolaire) pour – 4 650,00 € environ.

- D'autres diminutions sont également constatées résultant pour partie d'effets indirects de la crise sanitaire (volume d'activités en baisse) mais aussi issues de la gestion communale comme par exemple :
  - Une baisse d'environ – 6 600,00 € du poste énergie (électricité, gaz, combustible) ;
  - Une baisse d'environ – 9 600,00 € du poste entretien du patrimoine communal (bâtiment, espaces publics, véhicules) ;
  - Une baisse de – 2600,00 € du poste assurances communales (suite à renégocation en 2019) ;

- La fin de la procédure de translation de l'ancien cimetière en 2019 (- 3 000,00 €).

- ***Chapitre 012 : Charges de personnel***

Sur l'exercice 2020, une relative stabilité des charges de personnel est constatée par rapport à l'exercice 2019 (+ 2 192,77 € représentant + 0,23 %).

Cette stabilité doit toutefois être appréhendée de manière prudente dans la mesure où l'année 2020 est marquée par un volume d'activités plus faible (46 999,59 h de travail au total) que celui constaté en 2019 (47 901,28 h de travail au total). D'un point de vue financier, cette baisse d'activité à générer environ 17 900 € d'économie sur l'exercice 2020 (coût salarial moyen de 19,85 € / heure).

Cette différence s'explique par deux phénomènes distincts :

- D'une part, une diminution des heures complémentaires / supplémentaires réalisées en 2020 (874,35 h contre 1342,60 h en 2019) représentant environ 9 300,00 € ;
- D'autre part, un recours au recrutement contractuel moindre pour assurer les remplacements représentant environ 8 600,00 €.

Si le contexte sanitaire de l'année 2020 peut avoir une incidence sur ces deux phénomènes, sans pour autant pouvoir l'estimer, l'explication majeure provient d'une baisse importante des absences (arrêts maladie, arrêts longue durée, maternité …) sur cette année et un retour à une certaine normalisation en matière de ressources humaines.

- ***Chapitre 014 : Atténuation de produit***

Une baisse de – 604,00 € (- 4,39 %) est constatée, elle provient exclusivement de l'évolution réglementaire du FPIC (péréquation intercommunale).

- ***Chapitre 65 : Les autres charges de gestion courante***

Une hausse de ce chapitre est constatée sur l'année 2020 (+8 487,25 € soit + 7,99 %).

Cette hausse provient notamment :

- D'une part, une augmentation des indemnités des élus de + 5 203,56 € (+10,09 %) résultant du renouvellement du Conseil municipal et de la nouvelle organisation (création de poste de conseillers municipaux délégués).
- D'autre part, une hausse globale des aides et subventions versées représentant + 3 032,69 € (+ 21,95 %) provenant :
  - D'une hausse des effectifs scolaires se traduisant par une augmentation des subventions versées aux coopératives scolaires (+ 424,00 € soit + 9,72 %) ;
  - D'une hausse des subventions versées aux associations et autres partenaires pour + 2 608,69 € (+ 27,59 %) dont Aide communale au Energies Renouvelable (+ 647,51 €), contribution à la stérilisation des chats errants (+ 633,78 €) et hausse des subventions aux associations pour 577,00 €.

- ***Chapitre 66 : Charges financières***

Une baisse de – 18, %, représentant – 5 970,57 € est constatée. Elle issue de la structure de la dette communale.

- ***Chapitre 67 : Charges exceptionnelles***

Ce chapitre retrace notamment les titres émis par la commune et annulés.

COVID-19

La hausse constatée est directement liée aux remboursements des arrhes perçus dans le cadre des locations du Centre Polyvalent et annulés du fait de la situation sanitaire. Ces remboursements s'élèvent à 1 370,00 €.

- ***Chapitre 042 : Opérations d'ordre***

Ce chapitre retrace les dotations aux amortissements et les opérations patrimoniales (cessions) réalisées par la commune. Une baisse est constatée de – 48 778,56 € (- 66,20 %) est constatée. Elle provient quasi-exclusivement des écritures patrimoniales liées aux cessions réalisées par la commune (hangar municipal en 2019 et remorque en 2020).

1.3. La section investissement

a. Les dépenses d'équipement

Sur l'année 2020, le montant des dépenses d'équipement s'élève à **468 500,47 €** contre 342 316,77 € en 2019 soit une hausse de + 35,83 % représentant + 122 645,58 €.
Cette hausse importante est principalement liée à la réalisation de la seconde tranche de travaux de la plaine des sports.

Les principales opérations réalisées en 2020 peuvent être synthétisées comme suit :

	Dépense en euros	%
Mairie	3 718,51 €	*0,79 %*
Groupe scolaire	16 730,99 €	*3,57 %*
Centre de loisirs	861,97 €	*0,18 %*
Centre Polyvalent	10 907,77 €	*2,33 %*
Espace Saint Maurice	751,99 €	*0,16 %*
Equipements sportifs	1 434,00 €	*0,31 %*
Médiathèque	1 950,48 €	*0,42 %*
Centre Technique Municipal	4 189,26 €	*0,89 %*
Eglise	1 509,60 €	*0,32 %*
Cimetière	0,00 €	*0,00 %*
Aménagements urbains	426 445,90 €	*91,02 %*
TOTAL	**468 500,47 €**	***100,00%***

Dépenses d'équipement brut / Population

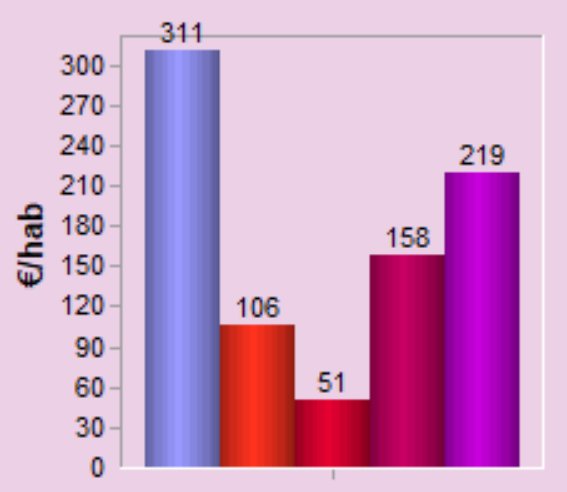

Evaluation de l'effort d'équipement par habitant

Le graphique ci-contre indique le niveau des dépenses d'équipement brut par habitant. En 2020, il est noté une hausse importante des dépenses d'équipement réalisée par la commune. Elle provient de la réalisation des travaux de la Plaine des Sports (tranche 2).

Légende
France 2018
Réalisé 2017
Réalisé 2018
Réalisé 2019
Réalisé 2020

b. Les opérations financières

Sur l'année 2020, le montant des dépenses financières s'élève à **121 167,58 €** contre 118 381,89 € en 2019 soit + 2,35 % représentant + 2 785,69 €.
Ces dépenses concernent exclusivement le remboursement du capital des emprunts souscrits par la commune.

Il est à noter que, sur l'exercice 2020, un emprunt nouveau a été souscrit par la commune auprès la Banque Populaire de Bourgogne Franche Comté et selon les conditions suivantes :

Montant : 186 500,00 € - Durée : 15 ans - Taux d'intérêt fixe : 0,55 %

c. Les recettes réelles d'investissement

Sur l'année 2020, les recettes réelles (ayant fait l'objet d'un encaissement) s'élèvent à **473 831,64 €** contre 375 196,75 € en 2019 (soit + 26,29 % représentant + 98 684,89 €).

Cette hausse globale se répartit différemment selon les chapitres budgétaires :

- ***Dotations, fonds divers et réserves pour – 118 015,14 € (- 40,97 %)***

Pour 2020, ce chapitre s'élève à 170 761,00 € contre 288 776,16 € en 2019.

La baisse constatée s'explique par un excédent de fonctionnement capitalisé moins important (- 157 489,14 €) en couverture d'un déficit d'investissement également moins fort mais aussi par une hausse du FCTVA (+ 39 474,00 €).

- ***Subventions d'investissement reçues pour + 30 150,03 € (+ 34,79 %)***

Pour 2020, ce chapitre s'élève à 116 570,64 € contre 86 420,61 € en 2018.

- ***Emprunt***

Sur l'année 2020, les dépenses d'équipement ont été financées en partie par un nouvel emprunt d'un montant de 186 500,00 €.

1.4. La dette communale (budget principal)

a. Les principaux ratios

- **Données générales**

Eléments de synthèse	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019	Variation
La dette globale est de :	1 493 992,60 €	1 424 440,36 €	↑
Son taux moyen s'élève à :	1.75 %	1.95 %	↓
Sa durée résiduelle moyenne est de :	12,71 ans	13,16 ans	↓
Sa durée de vie moyenne est de :	**6,76 ans**	**7,05 ans**	↓

- **Encours de la dette en euros / habitant**

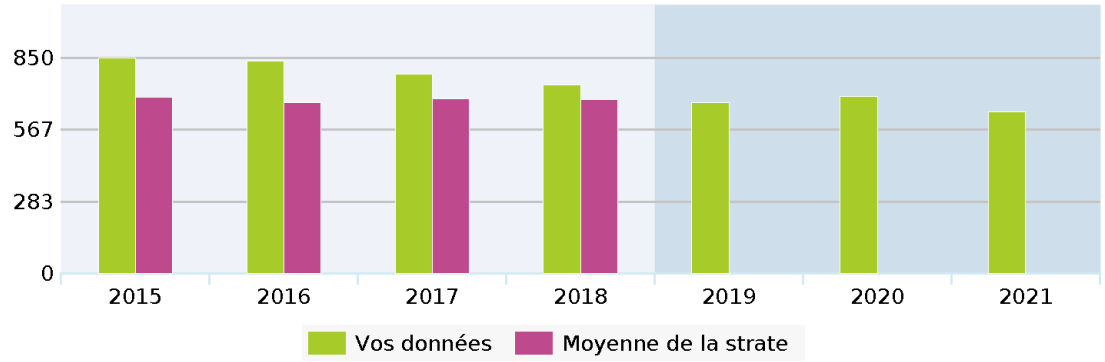

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Données communales	850€	839€	788€	745€	675€	700€	639€
Moyenne de la strate	697€	674€	688€	688€			

- **Annuité en euros / habitant**

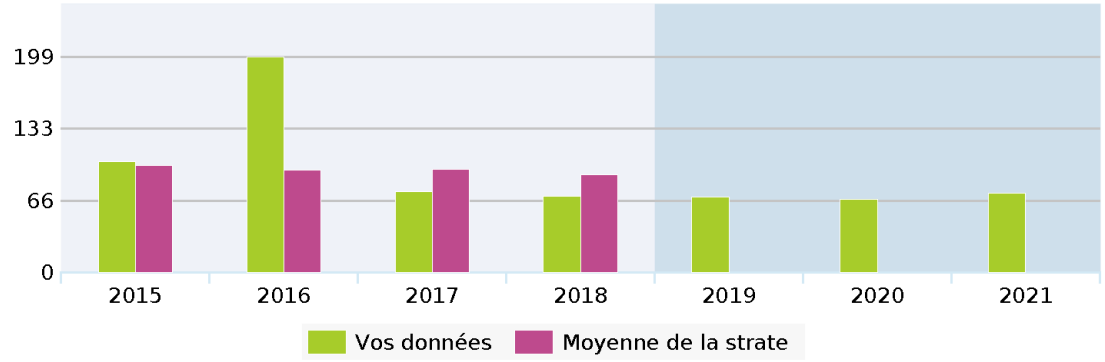

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Données communales	102€	199€	75€	71€	70€	67€	73€
Moyenne de la strate	99€	95€	95€	91€			

- **Encours de la dette / Recette de fonctionnement (en %)**

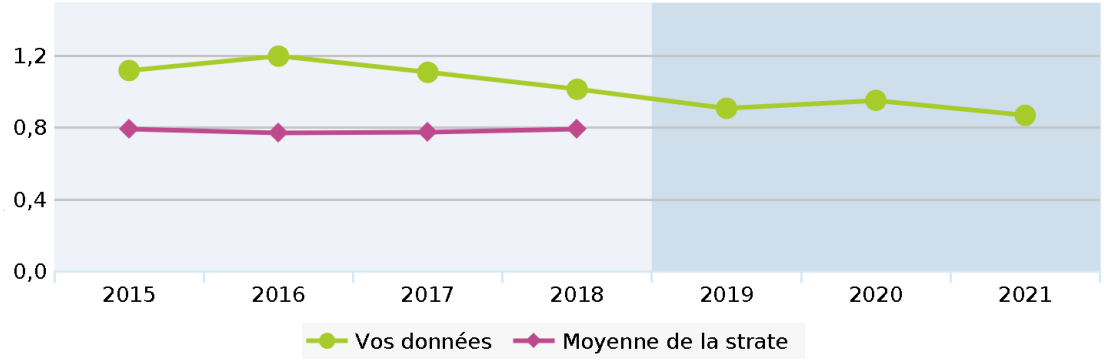

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Données communales	109,55%	117,35%	108,52%	99,30%	88,94%	93,28%	85,10%
Moyenne de la strate	77,53%	75,62%	75,71%	77,66%			

b. Evolution de l'encours de la dette (profil d'extinction)

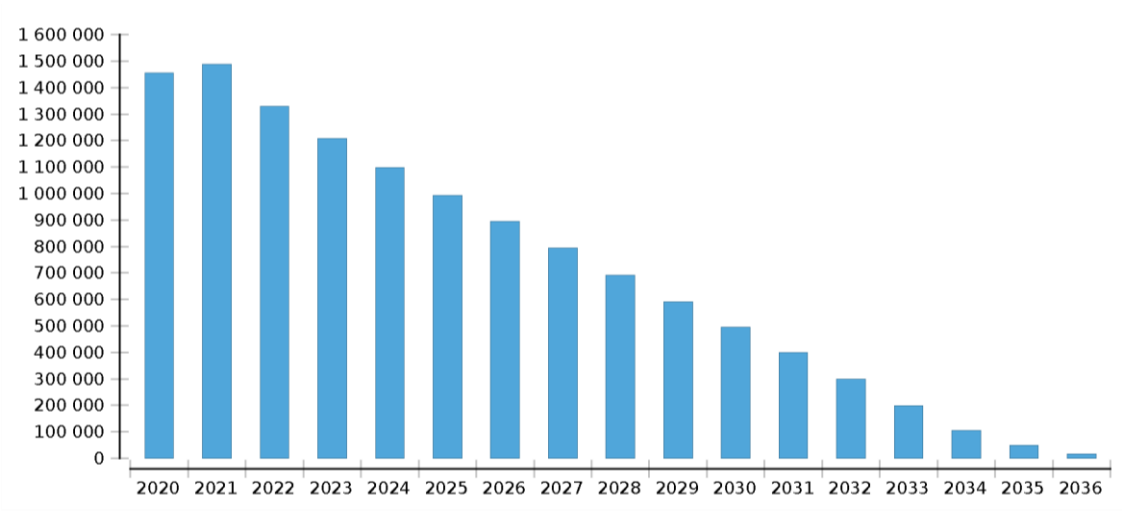

Tableau du profil d'extinction par exercice annuel du 01/01/N au 31/12/N

Année de la date de début d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2021	1 493 992.60 €	130 968.32 €	26 253.15 €	157 221.47 €	1 363 024.28 €
2022	1 363 024.28 €	132 660.79 €	23 072.85 €	155 733.64 €	1 230 363,49 €
2023	1 230 363.49 €	118 800.38 €	20 413.02 €	139 213.40 €	1 111 563.11 €
2024	1 111 563.11 €	115 276.02 €	18 076.98 €	133 353.00 €	996 287.09 €
2025	996 287.09 €	108 157.64 €	16 009.55 €	124 167.19 €	888 129.45 €
2026	888 129.45 €	100 606.20 €	14 036.27 €	114 642.47 €	787 523.25 €
2027	787 523.25 €	102 406.73 €	12 235.74 €	114 642.47 €	685 116.52 €
2028	685 116.52 €	101 451.89 €	10 395.11 €	111 847.00 €	583 664.63 €
2029	583 664.63 €	94 771.30 €	8 689.22 €	103 460.52 €	488 893.33 €
2030	488 893.33 €	96 408.51 €	7 052.01 €	103 460.52 €	392 484.82 €
2031	392 484.82 €	98 081.64 €	5 378.91 €	103 460.55 €	294 403.18 €
2032	294 403.18 €	99 791.59 €	3 668.95 €	103 460.54 €	194 611.59 €
2033	194 611.59 €	92 657.15 €	1 921.29 €	94 578.44 €	101 954.44 €
2034	101 954.44 €	52 883.11 €	801.28 €	53 684.39 €	49 071.34 €
2035	49 219.74 €	33 046.72 €	384.39 €	33 431.11 €	16 024.62 €
2036	16 024.62 €	16 024.62 €	115.34 €	16 139.96 €	0.00 €
		1 493 992.61 €	**168 504.06 €**	**1 662 496.67 €**	

2. BUDGET ANNEXE « Cellules Commerciales » - Synthèse de l'exécution budgétaire 2020

Le budget annexe « cellules commerciales » retrace les opérations financières liées à l'acquisition des cellules commerciales par la commune (sises route de Chevigny dans l'emprise du pôle commercial et médical). Il comprend essentiellement les remboursements du prêt contracté pour l'achat des locaux, les charges de fonctionnement et les loyers des commerçants (avec remboursement des charges définies contractuellement).

Présentation synthétique des résultats 2020

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		56 377,83 €	44 626,98 €		44 626,98 €	56 377,83 €
Opérations de l'Exercice	16 537,96 €	60 987,14 €	46 881,51 €	48 485,14 €	63 419,47 €	109 472,28 €
Totaux	16 537,96 €	117 364,97 €	91 508,49 €	48 485,14 €	108 046,45 €	165 850,11 €
Résultats de clôture		100 827,01 €	43 023,35 €			57 803,66 €
Restes à réaliser			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Totaux cumulés	16 537,96 €	117 364,97 €	91 508,49 €	48 485,14 €	108 046,45 €	165 850,11 €
Résultats		**100 827,01 €**	**43 023,35 €**			**57 803,66 €**

L'exécution du budget 2020 fait apparaître :
- Un excédent de fonctionnement de 100 827,01 € ;
- Un déficit d'investissement de 43 023,35 €.

Ces résultats seront affectés au budget 2021 comme suit :
- R 002 – Résultat de fonctionnement reporté pour 57 803,66 € ;
- D 001 – Solde d'exécution de la section investissement reporté pour 43 023,35 € ;
- R 1068 – Excédent de fonctionnement en couverture du définit d'investissement pour 43 023,35 €.

Il est à noter qu'un emprunt est affecté à ce budget annexe (acquisition des cellules commerciales). Cet emprunt est totalement financé par des recettes propres (loyers des cellules) et ne constitue pas une charge pour le budget général de la commune. Cet emprunt arrivera à échéance en 2021.

Budget annexe « Cellules commerciales » - Dette

Evolution de l'encours de la dette	
Année	***Capital restant dû***
2020	81 346,45 €
2021	35 483,03 €

Evolution des remboursements par année			
Année	***Capital***	***Intérêts***	***Total versement***
2020	45 863,42 €	2 294,62 €	48 158,04 €
2021	35 483,03 €	635,50 €	36 118,53 €

3. PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 331 737,12	801 114,36	254 131,30	276 491,46
RECETTES	1 331 737,12	502 272,96	297 897,84	531 566,32
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 772 351,68	1 435 522,55		336 829,13
RECETTES	1 772 351,68	1 837 198,59		-64 846,91

(1) Y compris les rattachements

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budgets)

CELLULES COMMERCIALES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	93 504,81	91 508,49		1 996,32
RECETTES	93 504,81	48 485,14		45 019,67
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	116 377,83	16 537,96		99 839,87
RECETTES	116 377,83	117 364,97		-987,14

(1) Y compris les rattachements

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 425 241,93	892 622,85	254 131,30	278 487,78
RECETTES	1 425 241,93	550 758,10	297 897,84	576 585,99
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 888 729,51	1 452 060,51		436 669,00
RECETTES	1 888 729,51	1 954 563,56		-65 834,05
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	**3 313 971,44**	**2 344 683,36**	**254 131,30**	**715 156,78**
TOTAL GENERAL DES RECETTES	**3 313 971,44**	**2 505 321,66**	**297 897,84**	**510 751,94**

(1) Y compris les rattachements